
Education civique 5e. Solidarité, sécurité, égalité.

ATTENTION : CETTE COLLECTION EST TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE À LA CONSULTATION. MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Numéro d'inventaire : 2002.01612

Auteur(s) : Jean-Louis Auduc

Germain Delecroix

Ariane Malrieu

Type de document : livre scolaire

Éditeur : Hachette (Paris)

Imprimeur : Maury imprimeur

Inscriptions :

- nom d'illustrateur inscrit : Allaguillemette (Gérard)

Description : broché, couverture souple illustrée en couleurs

Mesures : hauteur : 287 mm ; largeur : 200 mm

Mots-clés : Instruction civique, secourisme et prévention routière

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : 5ème

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 96

ill. en coul.

Dossier La solidarité au collège

Le collège est un lieu de solidarité quotidienne.

Les élèves et le personnel de l'établissement participent à des actions de solidarité lors de journées pour les droits de l'enfant ou contre la faim dans le monde. Ils peuvent également fonder des associations ou organiser des projets concernant des situations existant dans ou autour de l'établissement.

À découvrir...

Livres

- A. Begag, *Les Voleurs d'écritures*, Le Seuil, 1998.
- J.-P. Nozière, *Une Sixième en accordéon*, Rageot, coll. « Cascades », 1996.

1. Un travail avec l'Institut des jeunes aveugles

Au Blanc-Mesnil, pour faire partager leur goût de la lecture aux jeunes aveugles, deux classes de 5^e du collège Marcel-Cachin ont réalisé un projet. Ils ont proposé à l'Institut des jeunes aveugles de Paris d'enregistrer une lecture à plusieurs voix des Contes de Maupassant.

Les élèves des deux établissements se sont rencontrés et les jeunes aveugles ont expliqué ce qu'ils attendaient de cette collaboration. Cela a permis aux élèves de 5^e de découvrir ce que l'on doit maîtriser dans un enregistrement, en plus des techniques du son : la diction, le débit, le ton...

Cette expérience a bouleversé leur compréhension de ces contes et leur a fait découvrir le lien très fort que la lecture peut créer entre les personnes.

2. À Arras (Pas-de-Calais) en 1999, de jeunes participants au Téléthon



▲ Un jeu de marelle géante.

Le Téléthon est une action de solidarité mise en place par l'Association française contre les myopathies. Son but est de collecter de l'argent pour aider la recherche sur ces maladies génétiques. De nombreuses animations (spectacles, tournois, etc.) sont organisées, où toute personne peut participer bénévolement. On peut en suivre certaines sur la chaîne de télévision France 2, qui retransmet aussi le montant des promesses de dons.

► Une myopathie est une maladie neuromusculaire, c'est-à-dire une maladie qui atteint divers muscles ou nerfs. Les handicaps peuvent être graves puisque nous avons besoin de muscles pour bouger et même pour respirer.

3. La solidarité entre élèves



4. Des lycéens agissent avec le Secours populaire français



En février 1999, une mission du SPF (Secours populaire français) [...] avait découvert que la pompe à eau destinée à alimenter les potagers des femmes de N'Dioum ne marchait plus, faute de moyens pour acheter du carburant et payer une personne pour la faire fonctionner. Deux lycées techniques de Loire-Atlantique se sont associés à la réalisation d'une éolienne dont l'étude a été entreprise par la mission du SPF. Le lycée Arago de Nantes a pris en charge la construction de la tour métallique. Les élèves du lycée Goussier-de-Rezé se sont vu confier les parties tournantes et mécaniques, mais ont aussi étudié le Sénégal avec l'ensemble de leurs professeurs dans le cadre d'un projet d'établissement. Une fois terminée, l'éolienne devrait [...] prendre le chemin de N'Dioum, où elle sera installée en avril 2001 avec l'aide des lycéens sénégalais.

► N'Dioum est un village situé à 500 kilomètres au nord-est de Dakar, au Sénégal.

D'après L. Urfier, *Convergences*, mensuel de la solidarité édité par le Secours populaire français, février 2001.

ACTIVITÉS

1. Quelles sont les activités de ces organismes (doc. 1 et 4) ?
2. Expliquez le rôle qu'ont joué les élèves dans chacune de ces actions (doc. 1, 2, 3 et 4).
3. Écrivez les légendes pour chacun de ces dessins (doc. 3). Qui est l'élève plus âgé du troisième dessin ?
4. La solidarité financière au collège permet de respecter un principe fondamental de l'école (doc. 5). Lequel ?

5. Les fonds sociaux au collège

Le collège dispose de **fonds** pour aider les élèves des familles qui sont en situation financière difficile :

- Le fonds social collégien a été mis en place pour répondre aux problèmes que peuvent connaître certaines familles pour payer les dépenses liées à la scolarité.
- Le fonds social pour les cantines est destiné à faciliter l'accès du plus grand nombre de collégiens à la cantine. Les élèves peuvent recevoir une aide pour faire face à tout ou partie des dépenses de cantines.

► Des **fonds** : une réserve d'argent prévue pour une utilisation précise.

Dossier *La solidarité au collège*

Le collège est un lieu de solidarité quotidienne.

Les élèves et le personnel de l'établissement participent à des actions de solidarité lors de journées pour les droits de l'enfant ou contre la faim dans le monde. Ils peuvent également fonder des associations ou organiser des projets concernant des situations existant dans ou autour de l'établissement.

À découvrir...

Livres

- A. Begag, *Les Voleurs d'écritures*, Le Seuil, 1998.
- J.-P. Nozière, *Une Sixième en accordéon*, Rageot, coll. « Cascades », 1996.

1. Un travail avec l'Institut des jeunes aveugles

Au Blanc-Mesnil, pour faire partager leur goût de la lecture aux jeunes aveugles, deux classes de 5^e du collège Marcel-Cachin ont réalisé un projet. Ils ont proposé à l'Institut des jeunes aveugles de Paris d'enregistrer une lecture à plusieurs voix des *Contes de Mau-*

passant. Les élèves des deux établissements se sont rencontrés et les jeunes aveugles ont expliqué ce qu'ils attendaient de cette collaboration. Cela a permis aux élèves de 5^e de découvrir ce que l'on doit maîtriser dans un enregistrement, en plus des techniques du son : la diction, le débit, le ton...

Cette expérience a bouleversé leur compréhension de ces contes et leur a fait découvrir le lien très fort que la lecture peut créer entre les personnes.

2. À Arras (Pas-de-Calais) en 1999, de jeunes participants au Téléthon



Le Téléthon est une action de solidarité mise en place par l'Association française contre les **myopathies**. Son but est de collecter de l'argent pour aider la recherche sur ces maladies génétiques. De nombreuses animations (spectacles, tournois, etc.) sont organisées, où toute personne peut participer bénévolement. On peut en suivre certaines sur la chaîne de télévision France 2, qui retransmet aussi le montant des promesses de dons.

► Une **myopathie** est une maladie neuromusculaire, c'est-à-dire une maladie qui atteint divers muscles ou nerfs. Les handicaps peuvent être graves puisque nous avons besoin de muscles pour bouger et même pour respirer.

▲ Un jeu de marelle géante.

